

Vivre à **Antony**

Hors-série - Bilan mi-mandat Le magazine de votre ville



2014-2017

Retour sur l'action municipale




Nous contacter

Par téléphone :
01 40 96 71 00.

Par email :
vivre-a-antony@ville-antony.fr
Par courrier : Mairie d'Antony,
magazine municipal,
place de l'Hôtel-de-Ville,
BP 60086,
92161 Antony Cedex.


**Vivre à Antony
Bilan mi-mandat**

Magazine édité
par la ville d'Antony

Directeur de la publication //

Jean-Yves Sénant -

Rédacteur en chef //

Christophe Ferreira -

Journaliste //

Xavier Thierry.

A collaboré à ce numéro :

Alexis Van Vlamertynghe -

Photographes //

Patrick Plas, Serge Guével.

Régie publicitaire //

Série Médias (01 40 96 11 88) -

Création graphique et mise en pages //

 scoop communication -

Imprimerie // Le Réveil de la Marne.


4 | UNE VILLE AGRÉABLE

Aménagement urbain. La future place du Marché (p.4), Antynpole, Jean Zay et le quartier Pajeaud redessineront la ville (p.5).

Environnement. Le nouveau parc des Alisiers a été inauguré en juin 2014. Ce sera bientôt le tour de celui de La Fontaine (p.6). La Ville a aussi réaménagé le square du Mont-Blanc et a mené une politique d'économie d'énergie dans ses bâtiments (p.7).

Déplacements. La Mairie milite en faveur de la reconversion de l'Orlyval et contre le projet d'interconnexion Massy-Valenton (p.8). Les prochaines années, de nouvelles lignes de tramway et de métro desserviront Antony (p.9).

Sécurité. Le maillage de caméras de vidéoprotection s'étendra d'ici à 2020 et un nouveau poste de police sera construit (p.10).

Commerce. La Ville a procédé à une enquête pour connaître les attentes des habitants dans le quartier Pajeaud (p.11).

12 | UNE VILLE ACCUEILLANTE

Jeunesse. Les studios Vasarely offrent un nouvel espace de répétition et d'enregistrement. Ils se veulent une pépinière des musiques actuelles (p.12).

Petite enfance. La crèche des Coquelicots a ouvert en septembre 2015. Un nouvel espace pour des crèches associatives verra le jour d'ici à la fin de l'année dans le quartier Pajeaud (p.13).

Éducation. Le nouveau groupe scolaire Dunoyer de Ségonzac sera prêt pour la rentrée 2018 (p.14).

Seniors. Le dispositif de portage de repas à domicile a été amélioré, les activités du Centre local d'information et de coordination gérontologique montent en puissance et la résidence Renaitre est en cours de rénovation (p.15).

Solidarité. Le contrat de ville a été signé pour le Noyer Doré en juin 2015, le centre social et culturel a remplacé l'espace du Noyer Doré en avril, le Pimms est devenu Pimms-MSAP (p.16-17).

Santé. Une cartographie des ondes électromagnétiques a été élaborée et l'évaluation de la concentration des polluants dans l'air par les plantes est expérimentée (p.17).

18 | UNE VILLE DYNAMIQUE

Animation et jumelage. La patinoire éphémère de la place du Marché anime le centre-ville à chaque fête de Noël (p.18), le centre social et culturel s'active maintenant toute l'année, et le Carroussel de l'art est désormais tourné vers le street art (p.19).

Associations. L'ancienne salle du Mont-Blanc a été remplacée par une nouvelle salle plus moderne et plus fonctionnelle (p.20).

Entreprises et développement économique. Un partenariat a été noué avec le pôle de compétitivité Systematic pour renforcer l'attractivité du territoire.



12



27

MOT du MAIRE

Jean-Yves Sénant,
Maire d'Antony



Nous tenons nos engagements

Le 23 mars 2014, vous nous avez renouvelé votre confiance dès le premier tour de l'élection municipale, en votant à 62 % pour notre liste Antony pour tous.

Cette confiance, vous nous l'avez accordée sur la base d'un programme précis et ambitieux, compte tenu, en particulier, de la pression qu'exercent les pouvoirs publics sur les finances locales. Un programme qui vise à répondre à tous les besoins clairement identifiés dans les différents domaines de la vie communale.

Il est fréquemment reproché aux politiques, souvent à juste titre, de faire des promesses en l'air et de ne pas tenir leurs engagements. À la lecture de ce bilan que nous vous présentons après trois ans de mandat, vous constaterez que nous tenons nos engagements et que nous réalisons point par point le programme annoncé, à quelques exceptions près.

Plusieurs équipements importants ont été livrés, plusieurs le seront très prochainement comme le complexe sportif La Fontaine, la crèche et le centre aquatique Pajeaud, et d'autres sont en cours

comme le groupe scolaire Dunoyer de Ségonzac.

D'importants projets d'aménagement ont aussi été lancés : celui de la place du Marché qui va améliorer profondément le cadre de vie de notre centre-ville, le nouveau quartier Jean Zay sur le site de l'ancienne Résidence Universitaire et le projet Antonympole.

Ce programme, nous le réalisons, et nous le réaliserons d'ici 2020, sans augmenter la pression fiscale, sans obérer l'endettement de la Ville et en maintenant un autofinancement très satisfaisant, malgré la baisse des dotations de l'État.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan et je vous assure que notre équipe tiendra le cap d'ici 2020.

Les jeunes entreprises innovantes sont désormais accueillies à Antonympole innovation. Le Forum de l'emploi, des métiers et de l'apprentissage est devenu un rendez-vous annuel (p.21).

Culture. L'espace Vasarely, ouvert en 2014, accueille manifestations culturelles et associations (p.22).

Les travaux de construction du théâtre Firmin Gémier vont commencer (p.23).

Sport. Une piscine moderne et une fosse de plongée ouvriront au nouveau centre aquatique Pajeaud en mars 2018 (p.24). Le complexe sportif La Fontaine sera livré à l'automne (p.25).

26 | UNE VILLE MODERNE

Administration. Les relations entre les Antoniens et l'administration municipale sont fluidifiées par l'Espace citoyens, en ligne depuis juillet 2016 (p.26).

Nouvelles technologies. Le nouveau site web de la Ville est plus ergonomique et plus moderne. Chaque Conseil municipal y est diffusé depuis février 2015 (p.27).

Finances. La Ville conserve des finances saines et continue d'investir malgré un contexte marqué par la baisse des dotations de l'État et la hausse de la péréquation intercommunale (p.28-29).

30 | TRIBUNES

Les tribunes d'expression politique.



Le projet d'aménagement vu depuis l'entrée de la place, rue Auguste-Mounié.

En chiffres



3 133 m²

Emprise des immeubles



1 036 m²

Surface commerciale



16 m

Hauteur des immeubles



23

Nombre de logements



700

Contributions lors de la consultation publique

PLACE DU MARCHÉ

Rendez-vous avec l'avenir

2019

L'emplacement en face du marché est laissé libre depuis 2012 par le départ du théâtre Firmin Gémier. Une consultation a été menée sur son avenir. La place sera piétonne, verdoyante et conviviale.

Imaginer le visage d'un espace public du cœur de ville : c'est ce qu'a proposé la Ville aux habitants entre le 15 septembre et le 15 octobre 2016. Un questionnaire a été publié sur le site Internet de la Mairie et un registre mis à disposition à l'Hôtel-de-Ville. Plus de 700 contributions ont été enregistrées. Cette concertation a été lancée sur la base d'une esquisse proposée par un cabinet d'urbanisme et en considérant à la fois les contraintes liées au lieu et les objectifs que s'est fixé la Ville. Elle souhaitait en faire un espace élégant, convivial, emblématique, dévolu aux piétons, capable d'accueillir des événements festifs, entouré de restaurants avec terrasses et de logements. Les Antoniens ont manifesté les mêmes désirs. Ils souhaitent en majorité une place piétonne, animée, un lieu de rencontre apaisant et verdoyant, où l'on pourrait s'attabler à un café ou à un restaurant. Sur cette base, le cabinet d'urbanisme a précisé son travail et un promoteur a été choisi pour construire les logements et les commerces. Les travaux devraient démarrer mi-2018 pour une livraison prévue fin 2019. ◉

La construction des logements et commerces devrait démarrer mi-2018

Pajeaud se transforme

2018 Une piscine, une fosse de plongée, une crèche et un ensemble immobilier : le quartier Pajeaud connaît une transformation majeure entamée en septembre 2015 par l'inauguration du nouveau gymnase. À la rentrée 2017, une crèche associative ouvrira au cœur du projet immobilier baptisé Harmony, encore en construction, qui comprendra des logements privés et sociaux. Suivra ensuite la livraison du centre aquatique et de sa fosse de plongée en mars 2018. Prochaine étape : la redynamisation du centre commercial.

Antonypole en préparation

2030 Un appel à candidatures a été lancé par l'État, la Société du Grand Paris et la Métropole pour réaliser des projets marquants en région parisienne. La Ville s'est portée candidate avec son site Antonypole. Le 10 octobre 2016, un périmètre de 2,5 ha, avenue Léon-Harmel, autour de la future gare, a été retenu, avec 57 autres sites. Trois groupements de promoteurs, de financeurs et d'architectes ont été sélectionnés pour concourir sur ce site et le meilleur projet sera sélectionné d'ici la fin de l'année. Il marquera le centre du nouveau quartier de 40 hectares qui s'étendra autour de la gare Antonypole. Celle-ci ouvrira en 2024 et permettra aux voyageurs de rejoindre le centre de Paris en une demi-heure. Le nouveau quartier comportera des logements, des bureaux et des locaux d'entreprises, en particulier le long de l'autoroute, ainsi que toutes sortes de commerces et de services, d'équipements publics et privés, dans un environnement agréable. Les lignes à haute tension seront au préalable mises en souterrain.



Jean Zay se dessine un avenir

2025 Un quartier exemplaire sur le plan environnemental est en préparation entre le parc de Sceaux et le centre-ville. Jean Zay accueillera environ 3 000 habitants, des commerces et des services publics.

C'est un projet d'envergure qui se prépare actuellement sur le site de l'ancienne résidence universitaire. Un nouveau quartier qui, au terme de la convention signée avec l'État en 2013, regroupera au total 1 100 logements étudiants, 900 logements familiaux et tous les commerces et services

publics indispensables, notamment un parking, une école et une crèche. Ce sera un éco-quartier, où la nature, autour des immeubles, occupera une place prépondérante. En grande partie piétonnier, Jean Zay sera traversé par de larges allées ombragées. Ce sera aussi un quartier animé

où il fera bon s'attarder le soir dans les restaurants et lieux de rencontres autour d'une place, qui fonctionnera comme le centre névralgique de cette nouvelle partie de ville située au nord d'Antony. Ce quartier sera enfin bien desservi par les transports publics : la station Croix de Berny du RER B, en interconnexion avec la ligne de bus TVM, et le futur tramway T10, entre la Croix de Berny et Clamart. ○



Zéro phyto, 100 % écolo

Une loi interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux. La Ville a anticipé ce nouveau cadre législatif dès le début du mandat en supprimant progressivement les produits phytosanitaires accusés de dégrader l'environnement. Elle privilégie dorénavant le binage par les agents des espaces verts ou l'utilisation de machines spécifiques, ainsi que l'aménagement d'espaces nécessitant moins d'interventions.

La Fontaine et son parc



À la limite de L'Hay-les-Roses, la construction du gymnase La Fontaine (voir p.25) s'accompagne du réaménagement du parc adjacent. Il comprendra une aire de jeux et un terrain de sport en extérieur. Un mail piéton sera créé entre la place de la Résidence et l'entrée de l'équipement. Livraison prévue fin 2017.



PARC PAYSAGER

La campagne gagne les Alisiers

Les Antoniens peuvent se promener depuis 2014 dans le parc des Alisiers, attendant à la coulée verte. Un espace de verdure d'un nouveau genre.

C'était un ensemble de friches abandonnées le long de l'autoroute A 86, c'est devenu un morceau de campagne en ville. Le parc des Alisiers, au nord-ouest d'Antony, a été inauguré le 24 juin 2014, après 16 mois de travaux. Cet espace de 4 ha est ce qu'on appelle un parc paysager : à l'inverse des allées droites comme on en trouve dans les jardins à la française, la verdure s'y exprime librement. La végétation y est fauchée et non pas tondue. Le cheminement des piétons et des cyclistes est aussi rendu plus agréable par la réalisation d'un mur antibruit en pierre de pouzollane sur 1 km le long de l'autoroute. Les normes environnementales les plus strictes dans le domaine de la gestion de l'eau, de la récupération des eaux de pluies, du choix des plantes, ou encore du mobilier urbain, y sont respectées, comme en témoigne l'éolienne installée. Le parc comprend aussi des aires de jeux, des espaces sportifs et des ruches. Coût du projet : 6,9 M€, financés en partie par des subventions de l'Agence régionale des espaces verts (0,2 M€) et du Conseil départemental (1 M€) ◯





ÉQUIPEMENTS

Des économies d'énergie

Face à la hausse des prix de l'énergie, la Ville a réussi à réduire la consommation de ses bâtiments de 25 % entre 2008 et 2015. Ceci malgré l'ouverture de nouveaux équipements.

L'espace Vasarely, la salle du Mont-Blanc, la médiathèque Arthur Rimbaud, le gymnase Pajeaud, le complexe sportif Éric Tabarly, la ludothèque et le cinéma Le Sélect : de nombreux bâtiments municipaux sont sortis de terre depuis 2008. En principe, ils auraient dû faire gonfler les consommations de gaz, d'électricité et du réseau de chaleur. Pourtant, celles-ci ont globalement baissé de 25 % jusqu'en

2015. Cette réduction est le résultat d'une politique entamée lors du précédent mandat, dont les fruits sont récoltés aujourd'hui. En 2008, un diagnostic de performance énergétique de 28 équipements a été réalisé. Il a permis d'entreprendre des actions ciblées, comme le remplacement de fenêtres et la mise en place de chaudières à condensation. Des technologies de pointe ont été utilisées dans

les nouveaux bâtiments, comme la géothermie au cinéma Le Sélect, des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur le toit du complexe sportif Éric Tabarly. Dans de nombreux équipements municipaux, des robinets thermostatiques ont été installés pour moduler le débit d'eau des radiateurs en fonction de la température ambiante. Beaucoup d'efforts ont aussi été réalisés concernant

l'éclairage public. Les ampoules des lampadaires et les feux de circulation ont été remplacés par du matériel à led moins énergivore. L'ensemble des consommations est suivi de près par les services et les élus grâce à des tableaux de bord trimestriels. Ces économies ont permis d'éviter la hausse de la facture globale : les prix de l'énergie ayant augmenté de 25 % sur cette même période. ○

Square du Mont-Blanc plus agréable



La construction de la nouvelle salle du Mont-Blanc (voir p.20) a été l'occasion de réaménager le square attenant. Les travaux, entamés en septembre 2016, se sont terminés en février 2017. Deux aires de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans ont été créées, ainsi qu'une placette au centre pour favoriser les rencontres et organiser des événements. Plus vert, le square du Mont-Blanc est aussi traversé par de nouveaux cheminements piétons. Des accès pour les personnes à mobilité réduite ont aussi vu le jour.

Des ruches et des abeilles

Antony compte des dizaines de milliers de nouveaux habitants : les abeilles. La Ville a installé au total dix ruches depuis le début du mandat. Cinq ont élu domicile en avril 2015 au parc des Alisiers, un cadre idéal puisque la végétation de ce parc paysager est traitée sans pesticides. Cinq autres ruches ont ensuite été placées en 2016 sur le terrain des Castors. Elles sont gérées et suivies par un apiculteur, qui assure aussi

la récolte du miel. L'apparition de ces nouvelles ruches n'est pas anecdotique. Elle concourt à la préservation de la biodiversité : les abeilles participent en effet à la reproduction des plantes à fleurs en tant que pollinisateurs. Les ruches sont aussi au cœur d'animations pédagogiques, comme des portes ouvertes en septembre 2016, des visites scolaires, une animation lors du Village nature et environnement.



4 stations Autolib' ouvertes

Quatre stations Autolib' ont été mises à disposition des habitants depuis le début du mandat. Les premières ont été installées à l'été 2015 à proximité de la gare du centre-ville et devant l'espace Vasarely. Ces bornes sont entretenues par le syndicat mixte Autolib' mais la Ville a choisi leur emplacement.

10 km

Soucieuse de développer les circulations douces, la Ville a aménagé de nouvelles voies cyclables depuis 2014 : 10 kilomètres réservés aux cyclistes. La Mairie espère atteindre la barre des 25 km. Parallèlement, 326 places en parcs à vélo sur 23 sites sont disponibles.

39 cédez le passage cyclistes installés

La Ville a instauré le cédez le passage cycliste à 39 carrefours à feux du territoire depuis avril 2017. Là où des panneaux de signalisation sont posés, les vélos sont autorisés à franchir le feu rouge, sans toutefois avoir la priorité sur les autres usagers de la route.



La Ville souhaite de nouvelles stations sur le parcours de l'Orlyval.

PROJETS

Agir pour des transports de proximité

La Ville milite en faveur d'une reconversion de l'Orlyval, aujourd'hui remis en cause par les nouvelles lignes de métro du Grand Paris, et s'oppose au projet Massy-Valenton.

La ligne Orlyval relie, depuis 1990, la gare d'Antony du RER B à l'aéroport d'Orly. Elle est dédiée uniquement à la desserte aéroportuaire avec une tarification spécifique. La prolongation d'ici 2024 de la ligne 14 du métro dans le cadre du réseau du Grand Paris Express jusqu'à l'aéroport d'Orly a conduit les ingénieurs du Syndicat des Transports d'Île-de-France (Stif) à en envisager la fermeture à cette date. Cette position ne fait pas l'unanimité : elle est combattue par

la RATP et vigoureusement contestée par la Ville d'Antony comme par l'intercommunalité Paris-Saclay à laquelle appartient la ville de Wissous, qui propose de la reconvertir en ligne de desserte locale. Cette solution, qui permettrait de maintenir l'usage des infrastructures tout en assurant la desserte de Wissous et des quartiers de Guillebaud, Lavoisier et Tourvoie d'Antony, au prix de l'ouverture de deux stations sur cette ligne à Wissous et à Chemin d'Antony, a

désormais de bonnes chances d'être retenue.

Opposition à Massy-Valenton

La Ville pèse de tout son poids pour contester un autre dossier : le projet Massy-Valenton. Celui-ci consiste à créer une deuxième voie de liaison entre la ligne TGV Atlantique et la ligne C du RER pour fluidifier le trafic des rames TGV Interconnexion. La déclaration d'utilité publique a été prise par le Gouvernement en juillet 2016, malgré l'opposition

des riverains face aux travaux porteurs de nuisances pour les quartiers environnants. La Ville d'Antony soutient les habitants et s'y oppose fermement. Elle estime que ce projet né dans les années 2000 n'a plus lieu d'être puisque les perspectives de trafic TGV imaginées à cette époque ont été revues à la baisse et que la SNCF est appelée à se recentrer sur l'entretien de son réseau existant. La Mairie a déposé un recours contre la déclaration d'utilité publique. ○

TRAVAUX

La RD 920 trace sa route

2017 La route départementale 920 (RD 920) est en cours de rénovation dans sa partie la plus fréquentée, en centre-ville. Objectif : en faire un boulevard urbain moderne et élégant.

La route départementale 920 – ex RN 20 – traverse Antony du nord au sud. Depuis des années, elle bénéficie de la part du Conseil départemental d'une opération de rénovation complète qui vise à la transformer en un boulevard urbain à la circulation apaisée. Commencés en 2013 au nord de la Croix de Berny et poursuivis en 2015 entre l'avenue du Président-Kennedy et la rue Gabriel-Péri, les travaux

concernent à présent le centre-ville depuis mars 2016 et jusqu'à fin 2017. Les piétons chemineront plus facilement grâce à un îlot central permettant les traversées dans les deux sens. 75 nouveaux tilleuls et frênes seront plantés pour remplacer les arbres qui ont dû être coupés. Les derniers travaux commenceront en 2018 sur l'avenue de la Division-Leclerc dans sa partie située au sud de l'avenue du Président-Kennedy. ○



© Conseil départemental 92



Antynopole entre en gare

2024 Déclarée d'utilité publique en mars, la ligne 18 du métro du Grand Paris, qui relie Versailles à l'aéroport d'Orly, s'arrêtera à Antynopole en 2024. Cette gare, obtenue par la Ville d'Antony à l'issue du débat public organisé en 2011 sur le projet du Grand Paris, sera implantée en face de l'actuel centre André Malraux. Le projet de bâtiment a déjà été choisi par la Société du Grand Paris en accord avec la Ville. La gare permettra de rejoindre l'aéroport d'Orly en moins de 4 minutes, le pôle de Saclay en 11 minutes et le centre-ville de Paris, via la correspondance avec la ligne 14 à Orly, en 32 minutes.

Un tramway nommé T10

2023 25 000 voyageurs sont attendus quotidiennement à partir de 2023 sur cette nouvelle ligne de tramway Châtillon-Viroflay. La correspondance avec le TVM et la ligne B du RER à la Croix de Berny sera facilitée entre octobre et novembre 2015, le T10 a été déclaré d'utilité publique en octobre 2016. Il desservira, outre la Croix de Berny et le quartier Jean Zay, Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson et Clamart et assurera la correspondance avec la ligne de tramway Châtillon-Viroflay. La correspondance avec le TVM et la ligne B du RER à la Croix de Berny sera facilitée par une reconfiguration du carrefour. Coût du projet pris en charge par l'État, le Département et la Région : 351 M€, auxquels il faut ajouter 42 M€ financés par le Syndicat des transports d'Île-de-France pour le matériel roulant.



Nouveau poste de police

2020

Les travaux vont démarrer fin 2018 pour construire un nouveau poste de police municipale d'ici à 2020, en lieu et place de l'actuel bâtiment, installé au 3 boulevard Pierre-Brossolette. Il abritera les policiers municipaux, les agents de surveillance de la voie publique, la direction de la sécurité, le centre de supervision urbain et le poste de commandement.

Effectifs renforcés

La Ville va renforcer sa police municipale en recrutant quatre nouveaux policiers d'ici à fin 2017. À terme, huit agents contribueront à la sécurité des habitants par des patrouilles régulières, notamment aux abords des écoles.

Voisins avertis

Voisins vigilants repose sur un site Internet et des communautés de riverains volontaires pour veiller à leur sécurité mutuelle. La Ville a décidé d'adhérer fin 2016 à ce dispositif, qu'elle finance à hauteur de 7 000 € par an. Dix-sept communautés de voisins ont été créées sur le territoire. Ses membres peuvent communiquer par courriel ou SMS entre eux, avec la police municipale ou la Mairie.

CAMÉRAS

Objectif vidéoprotection

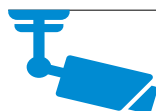
2020

Le maillage de caméras de vidéoprotection va être renforcé dans les endroits stratégiques par l'installation de 200 nouvelles caméras d'ici à 2020.

En 1995, une première caméra de vidéoprotection était installée au parc Heller. En 2020, elles seront 300, après la pose de 200 nouvelles unités, dont l'emplacement sera défini en lien avec la police nationale. Sans être un outil infaillible, ce dispositif représente une composante de la politique de sécurité municipale. Lorsqu'elles sont positionnées dans des endroits visibles, ces caméras participent à dissuader les actes de malveillance, les agressions et les dégradations de l'espace public. Elles permettent aussi, bien souvent, d'identifier les auteurs voire de réaliser des arrestations en flagrant délit.

Ces caméras participent à dissuader les actes de malveillance

Elles ont une autre utilité moins connue : la vidéoverbalisation. Les clichés fournissent une preuve d'infraction au code de la route. Le conducteur en tort reçoit alors une amende directement à son domicile. L'ensemble des scènes filmées à travers la ville sont retransmises au Centre de supervision urbain, situé à l'Hôtel-de-Ville. Des agents municipaux y assurent une permanence 24 h / 24 et 7 j / 7. Ils peuvent piloter certaines caméras, zoomer, changer d'angle. La police nationale, et même désormais la préfecture de police, peuvent aussi prendre la main à distance sur ce dispositif depuis 2016. Les lieux privés ne sont bien sûr pas filmés et la présence des caméras en ville est annoncée par un panneau. Les images sont archivées au maximum sept jours et seul un officier de police judiciaire peut les visionner à la suite d'une plainte



300

caméras seront déployées d'ici à 2020, contre 107 aujourd'hui. La Ville va tripler leur nombre.



1,5 M€

coût du déploiement des nouvelles caméras, financé en partie par des subventions de l'État, de la Région et du Département



Maintenir l'accès aux commerces

La route départementale 920 est en pleine rénovation, notamment dans sa partie la plus fréquentée, aux abords du centre-ville. Malgré ces travaux menés par le Conseil départemental, les places de stationnement initiales seront maintenues pour sauvegarder l'accessibilité aux commerces de proximité.

514

C'est le nombre de commerçants et artisans recensés en 2015 à Antony. La route départementale 920 et le centre-ville concentrent la part la plus importante d'entre eux. D'autres pôles d'activité commerciale sont également disséminés dans plusieurs quartiers de la ville : Croix de Berny, La Fontaine, Les Baconnets, Fontaine-Michalon, Adolphe Pajeaud. À ces boutiques de proximité, il faut aussi ajouter les 200 commerçants du marché du centre-ville, qui se tient chaque mardi, jeudi et dimanche matin.

En soutien aux associations de commerçants

La Ville d'Antony travaille en partenariat avec les associations de commerçants qui se sont créées dans les différents quartiers : au centre-ville, dans le quartier Nord, à la croix de Berny et le long de l'avenue Aristide-Briand, dans les quartiers Saint-Saturnin, Fontaine Michalon, Pajeaud et dans celui des Baconnets. Des animations sont organisées périodiquement. Un marché fermier, installé le samedi devant l'église Saint-Saturnin, ouvre en septembre 2017. La Ville envisage aussi de proposer à ses artisans d'art un lieu où ils pourraient se regrouper dans des conditions agréables pour se faire mieux connaître des habitants. ◉



Une enquête sur le commerce de Pajeaud

Le quartier Pajeaud est en cours de transformation, notamment grâce à la construction d'un nouveau centre aquatique, d'un ensemble immobilier, d'une crèche associative et d'un gymnase. Cet ensemble d'équipements devrait contribuer à redynamiser le commerce local. En outre, la Ville a demandé à un cabinet d'effectuer une étude et de formuler des préconisations susceptibles de donner un nouveau souffle à l'activité. L'enquête a été menée du 4 au 10 avril 2017 auprès des habitants qui ont précisé leurs habitudes de consommation et le type de services et d'artisans dont ils aimeraient disposer près de chez eux. Enfin, la Ville a décidé de prendre la maîtrise de la friche que représente la station service abandonnée par Oil France.



Les studios ont accueilli un concert de la Malka Family lors des portes ouvertes de mars 2016.



ESPACE VASARELY

Les studios crescendo

L'espace Vasarely abrite des studios d'enregistrement et de répétition. La Ville souhaite en faire une pépinière des musiques actuelles.

À l'intérieur de l'espace Vasarely, trois studios de musique ont été aménagés en 2015. Ils offrent aux musiciens du matériel dernier cri pour répéter et enregistrer leurs morceaux : amplis basse et guitare, batterie, matériel de musique assistée par ordinateur... Les studios ne sont toutefois pas qu'un espace où les musiciens peuvent se retrouver pour s'exercer à leur guise. Ils sont la première pierre d'une scène locale des musiques actuelles : l'ambition de la Ville est d'accompagner les groupes, de les conseiller, de les aider dans l'enregistrement d'une maquette, dans la recherche de dates de concerts, dans la candidature à des tremplins découverte de jeunes talents. Une fois rôdés

et prêts, ces groupes peuvent affronter la scène de Vasarely, aux côtés d'autres. Les studios ont ainsi proposé une nouvelle offre de concerts ces derniers mois : masterclass avec des professionnels qui ont transmis leur savoir à des musiciens en devenir, bœufs lors desquels les amateurs partagent la scène, concerts de groupes couvés par les équipes des studios comme Imparfait le 18 mars, ou d'artistes réputés comme Flox, le 31 mars. ◉

Les studios sont la première pierre d'une scène locale des musiques actuelles



La garde individuelle valorisée

La Ville a étoffé son soutien aux assistants maternels et parentaux par l'organisation, depuis 2016, d'une nouvelle matinée d'informations dédiée aux modes de garde individuels. Les parents peuvent y rencontrer des assistantes maternelles et parentales, s'informer, prendre contact pour trouver la personne qui gardera leur enfant. Depuis trois ans, des spectacles sont aussi offerts aux enfants gardés par des assistants maternels ou parentaux accompagnés de leurs parents.

Quatre crèches rénovées

Les crèches construites dans les années 60 par le Conseil général et transférées à la Ville ont besoin de rénovation. La Clé des Champs a été réhabilitée depuis 2014 et c'est désormais au tour de la Comptine dans le quartier du Noyer Doré de faire l'objet d'une rénovation totale.

COQUELICOTS

Nouvelle crèche, premiers pas

La Ville a ouvert la crèche Coquelicots à La Croix de Berny en septembre 2015. Les enfants y sont accueillis dans des locaux neufs et profitent d'animations variées.

Ils sont 72 à se retrouver tous les jours ou presque à La Croix de Berny. Ce sont les enfants accueillis dans la nouvelle crèche Coquelicots, inaugurée le 10 septembre 2015. Cette structure de 760 m² accueille les enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans dans des locaux modernes, fonctionnels et colorés. Ils ont été pensés pour répondre aux besoins des tout-petits. À chaque tranche d'âge correspond une pièce : Les Nénuphars pour les bébés, Les Jonquilles pour les petits jusqu'à deux ans, Les Boutons d'or pour

les plus grands. Un dortoir, des salles de motricité, un espace pour les jeux d'eau, le change, sont aussi prévus. Cette 15^e structure municipale dédiée à la petite enfance fonctionne grâce à une vingtaine d'agents. Ils s'occupent de l'accueil, des soins, du linge, mais aussi de préparer des plats faits maison. Les équipes des

La Ville accueille dorénavant plus de 1 000 enfants en crèche



Coquelicots ont travaillé depuis l'ouverture à peaufiner des activités d'éveil variées, comme les ateliers pâtisseries, comptines, pein-

ture... Au total, la Ville accueille dorénavant plus de 1 000 enfants en crèche. Elle satisfait trois demandes de place sur quatre. ○



Crèches associatives et parentales à Pajeaud

Un nouvel espace petite enfance de 1 129 m² est en cours de construction par la Ville au rez-de-chaussée du nouvel ensemble immobilier du quartier Pajeaud. 90 berceaux y seront dévolus avant la fin de l'année à des crèches associatives qui occupaient jusqu'à présent des locaux devenus précaires : les crèches parentales les P'tiloups et Crèch'endo, et le multi-accueil collectif La Framboisine. Chacune disposera d'une salle d'éveil, d'un coin repas, d'un dortoir et d'un espace extérieur. Des espaces communs sont aussi prévus : une cuisine, une lingerie, une grande salle de motricité, une salle dédiée aux jeux d'eau.

Centre de loisirs au parc Heller

Les enfants du centre municipal de loisirs élémentaire du parc Heller ont retrouvé des locaux rénovés à la rentrée 2016. Outre la remise en peinture, la réfection des sols et des faux-plafonds, des travaux de réhabilitation du bâtiment ont été menés, dont la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, après l'incendie de 2014.

17

La Ville a installé 17 tableaux numériques interactifs dans les écoles antoniennes. Ces outils offrent davantage de souplesse dans l'enseignement. Ils représentent un support utile pour l'affichage et l'enregistrement de documents. Dans le cadre de son plan numérique, la Ville a souhaité offrir un chariot numérique à huit classes. Chacun d'entre eux contient 16 ipad avec accès Wifi. Des tablettes supplémentaires seront aussi fournies aux enseignants des écoles concernées.

Travaux en série

La Ville a poursuivi depuis le début du mandat d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement dans les écoles. 3,7 M€ y sont consacrés dans le budget 2017, après 3,5 en 2016 et 3,8 en 2015. Citons la rénovation en cours du groupe scolaire Ferdinand Buisson et l'agrandissement de celui de La Fontaine, avec la création d'un centre municipal de loisirs.



Visage du futur groupe scolaire
Dunoyer de Segonzac.

DUNOYER DE SEGONZAC

L'école grandit à vue d'œil

2018

Une école moderne est en cours de construction à l'est d'Antony. Le nouveau groupe scolaire Dunoyer de Segonzac doit accueillir ses premiers élèves à la rentrée 2018.

Petit à petit, le futur groupe scolaire Dunoyer de Segonzac s'affirme, tel un écolier qui prend confiance auprès de son professeur. Les ouvriers ont achevé le plancher de ce futur équipement qui s'installera à l'angle des rues Lavoisier et Pierre-Gilles-de-Gennevilliers, entre le lycée et le collège Descartes. Il accueillera, à la rentrée 2018, les

élèves de 16 classes. Ils évolueront dans un bâtiment de deux étages. Ce nouvel édifice comprendra une école maternelle en rez-de-chaussée, dotée de six classes de 60 m² environ, ainsi que deux dortoirs et une cour de 723 m². L'école élémentaire prendra place au premier et deuxième étage. Ses dix classes de 55 m² s'étaleront près d'une

cour de 800 m² et d'un préau intérieur de 97 m². Le sous-sol réservera une vingtaine de places de stationnement pour le personnel. Ce groupe scolaire inclura un nouveau centre municipal de loisirs qui accueillera une centaine

d'enfants en maternel et 120 en élémentaire. Ceux-ci partageront une salle de motricité de 172 m², un espace bibliothèque de 80 m² et une salle polyvalente de 225 m², utilisables également par l'école. Coût total du projet : 13,1 M€ hors taxes. ○

Rythmes scolaires repensés

Antony a mis en place la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2014. La journée scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires reste identique : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h puis de 13 h 45 à 16 h ; le mercredi de 9 h à 12 h. Les temps périscolaires de fin de journée ont en revanche été modifiés. Un accueil du soir est ouvert à la sortie de la maternelle avec goûter, détente, ateliers, et une sortie possible à partir de 17 h. En élémentaire, l'enfant peut se rendre en étude dirigée ou à l'école municipale des sports après les cours. À partir de 17 h 30, il peut fréquenter l'accueil du soir jusqu'à 19 h. Enfin, des réunions entre la Ville et les acteurs concernés seront organisées en vue d'une éventuelle modification de ces rythmes pour la rentrée 2018-2019.

RESTAURATION

Servis à domicile

La Ville, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), a modernisé son service de repas à domicile destiné aux plus de 65 ans et aux personnes handicapées à plus de 80 % ou momentanément invalides.



Les repas sont livrés en main propre ou déposés directement dans votre réfrigérateur, du lundi au vendredi, par des agents municipaux : en 2015, la Ville a amélioré ce service de portage de repas. Tout est désormais produit à Antony, à la cuisine centrale. On y prépare, entre autres, des potages et des pâtisseries maison. Les consommateurs n'ayant pas tous les mêmes goûts, ces der-

niers ont la possibilité de choisir chaque jour entre deux menus différents. Les agents disposent d'un téléphone portable pour enregistrer à distance les choix des menus et renseigner les personnes concernées sur chaque horaire de livraison. Les autres points forts de cette prestation sont maintenus : veille sociale, menus variés et élaborés par une diététicienne, repas accom-

pagnés d'une demi-baguette artisanale en semaine, d'un pain de campagne et d'une boisson le dimanche, repas allégés en sucre, menus festifs et à thèmes, pâtisseries artisanales choisies par le bénéficiaire le jour de son anniversaire. Ce service fonctionne auprès de plus de 150 personnes tous les jours et 5 000 repas sont livrés chaque mois. ○



La résidence Renaître se rénove

L'établissement pour personnes âgées, qui peut accueillir jusqu'à 76 résidents, s'est offert un lifting. Toutes les parties communes du rez-de-chaussée ont été rénovées depuis 2014, à savoir la salle de restauration, le hall d'entrée avec la mise en place d'une porte automatique, les deux ascenseurs, le salon, les salles d'activité, les bureaux accueil, animations et direction. Les appartements ont également été refaits au gré des rotations des pensionnaires. 38 ont déjà retrouvé leur éclat d'origine, soit plus de la moitié. La réfection du parking a été réalisée en 2015. Ces travaux devraient se poursuivre d'ici à 2022 par la mise aux normes de la cuisine professionnelle, le changement des menuiseries des appartements, le ravalement des façades et, pour finir, la rénovation du parc attenant à la résidence.

Le Clic intensifie ses activités

Rattaché au Centre communal d'action sociale, le Centre local d'information et de coordination gérontologique a renforcé ses actions pour répondre aux attentes des seniors antoniens. Des ateliers réguliers de prévention des chutes ainsi que des conférences sur des questions de sécurité (sécurité routière, dans la rue, face aux faux démarcheurs) donnent à nos aînés les bons réflexes. En parallèle, le café des aidants, qui propose un temps d'échange et de partage d'expérience dans un lieu convivial, a été pérennisé avec une rencontre mensuelle très suivie grâce à un bon bouche-à-oreille.



SOLIDARITÉ

Maintenir la cohésion sociale

Logement social, contrat de Ville au Noyer Doré, opérations de Noël...
La Ville a poursuivi depuis le début du mandat une politique de solidarité soutenue pour améliorer le quotidien de ceux qui en ont le plus besoin.

00 Juin 2015 Contrat de ville du Noyer Doré

Le Maire, Jean-Yves Sénant, et de nombreux partenaires institutionnels, dont l'État, ont paraphé un nouveau contrat de ville qui concerne une partie du Noyer Doré et englobe 3 520 habitants. Ce document dresse une liste d'actions à réaliser pour améliorer le quotidien des habitants, qui sont associés aux prises de décision sous la forme d'un Conseil citoyen composé de 18 membres et autant de suppléants. Il permet à la Ville d'obtenir des subventions de l'État, de la Région et du Département pour financer ces actions.



00 Juill 2015 Appartements sociaux à La Croix de Berny



Au nord de la place du Général-de-Gaulle, le quartier de la Croix de Berny a accueilli un nouvel ensemble immobilier. Construit sur deux hectares de terrain appartenant précédemment à la RATP, ce programme comporte, entre autres, 66 logements sociaux d'Antony Habitat installé.

00 Avril 2016 Nouveau centre social et culturel



C'était prévu par le contrat de ville signé en juillet 2015 : l'espace du Noyer Doré a laissé place au Centre social et culturel. Cette structure, ouverte à tous les habitants de la ville, propose quantité d'animations, d'ateliers, d'événements, en donnant l'initiative aux habitants. Une manière de créer davantage de cohésion sociale et d'ouvrir le quartier sur le reste de la ville.

00 Sept 2016 Une aide dans vos démarches



Le Point info médiation multiservices (PIMMS) installé place des Baconnets est devenu une Maison des Services au Public (MSAP). Il étend, en effet, son offre à de nouveaux partenaires : la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'assurance vieillesse et Pôle emploi. Son rôle est d'aider les habitants dans leurs démarches auprès de ces établissements. Un relais posté y est aussi ouvert depuis juillet dernier.

Déc 2016 **Un Noël plus généreux**

Le Centre communal d'action sociale a étoffé ses actions lors des fêtes de Noël pour qu'elles touchent davantage d'Antoniens. Le CCAS a par exemple offert des places au cirque de Massy non plus seulement aux enfants et à un de leurs parents, mais aux deux parents. Résultat : 1 477 personnes ont bénéficié de diverses opérations en 2016, dont 818 enfants qui ont reçu un chèque Cadhoc, contre 675 en 2015.



Mai 2017 **Nouveaux logements à Pajeaud**

Un ensemble immobilier est sorti de terre dans le quartier Pajeaud, sur l'ancien site de l'IUFM. Baptisé Harmony, il comprend 46 logements sociaux dans sa première phase. La deuxième propose 37 autres appartements sociaux.

2017 **Réhabilitation de tours**

Trois tours du parvis de la Bièvre comptant 338 logements sociaux sont en cours de rénovation par Antony Habitat : travaux d'isolation, changement de fenêtres, réfection de la toiture, réaménagement des halls d'entrée... Les étiquettes énergétiques des logements passeront de E ou F à B, avec un label Bâtiment basse consommation.



2017 **Résidence universitaire en chantier**

Le bâtiment A de l'ancienne résidence universitaire a été préservé et est en voie de réhabilitation par l'architecte Jean Nouvel. Ses 316 logements sociaux étudiants, de grande qualité, seront livrés à la rentrée 2017.

Cartographie des ondes

Les nouvelles technologies se développent, les ondes avec elles. Pour connaître le niveau des champs électromagnétiques auxquels chacun est exposé, la Mairie a mandaté une société spécialisée pour développer une carte interactive couvrant l'intégralité des rues. Depuis janvier 2017, l'internaute peut ainsi découvrir sur le site de la Ville le niveau d'exposition dans chaque rue, voire dans chaque portion de rue. Les résultats sont très en deçà du seuil maximal autorisé par la loi.

Les plantes veillent



Surveiller la qualité de l'air par les plantes : c'est l'enjeu du dispositif pilote développé par la Ville depuis 2015. Une quarantaine de biostations ont été aménagées à proximité des grands axes de circulation, parcs, espaces vert. Elles sont composées de végétaux (tabac, pétunias..) qui, en absorbant certains polluants de l'air, laissent apparaître des taches sur leurs feuilles (nécroses, chloroses). D'autres plantes sont aussi utilisées (chou frisé, lierre et autres espèces), avec lesquelles il est possible de suivre et d'évaluer la concentration de polluants comme l'ozone. Ces dernières pourraient même détoxifier des polluants organiques présents dans l'air, par la voie racinaire notamment.

Prévention sans modération

De multiples opérations de sensibilisation et de formation sont menées depuis le début du mandat par la Ville en collaboration avec divers partenaires. Citons Mars Bleu et le dépistage du cancer colorectal, Octobre rose pour prévenir le cancer du sein, des formations aux premiers secours, à l'hygiène, à l'éducation sanitaire et la sécurité, des campagnes bucco-dentaires dans les écoles, etc.



Les Antoniens sont aussi venus patiner en soirée.



PATINOIRE

Ça glisse à Noël

La place du Marché accueille depuis 2015 une patinoire éphémère. L'occasion de profiter en famille et dans la convivialité des fêtes de Noël.

De la musique, des patins à glace, des moufles, des odeurs de barbe à papa, du maquillage... Les souvenirs de la patinoire éphémère installée chaque année en décembre sur la place du Marché s'égrènent comme une madeleine de Proust. Ce rendez-vous, instauré en 2015, a symbolisé la nouvelle politique d'animation du centre-ville lors des fêtes de Noël. Pendant dix-huit jours en 2015 et pendant un mois en 2016, les Antoniens, mais aussi beaucoup d'habitants des villes voisines, ont glissé contre 5 € l'heure sur la patinoire de 375 m². Cinq chalets ont été installés à proximité de l'équipement pour permettre aux familles de couper une petite faim autour de crêpes, de gaufres, ou de se réchauffer grâce à un vin chaud. D'autres ont effectué leurs courses du réveillon en produits gourmands : pâtisseries, escargots, foie gras, cham-

pagne... Les enfants, rois de la fête, se sont fait maquiller et ont pu rencontrer... le père Noël. Lors de la deuxième édition, ils ont aussi profité d'un jardin de glace de 75 m² aménagé en prolongement de la piste. L'accent a aussi été mis sur le décor, notamment grâce au travail d'une street-artiste. Cette animation a été couronnée de succès, puisque 12 771 entrées grand public en 2015 et 14 334 en 2016 ont été enregistrées. ◉

La patinoire éphémère hivernale sera conservée dans le cadre des futurs aménagements de la place du Marché

Naissance de Parc-athlon

Le dispositif Parcs courons avait été lancé il y a une vingtaine d'années par le Département. La Ville a repris à son compte ce programme depuis la rentrée 2016 en association avec le club Antony athlétisme 92. Le principe reste identique : le samedi ou le dimanche, les participants effectuent dans le parc de Sceaux des séances de jogging et d'exercices physiques animées par un professionnel.

Jumelage avec Davtashen

Davtashen est un des douze arrondissements d'Erevan, la capitale de l'Arménie. C'est aussi l'une des dix villes jumelées avec Antony depuis la signature en septembre 2015 du protocole de jumelage entre les deux villes, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelques semaines plus tard, en octobre, la même cérémonie s'est déroulée en Arménie avec une délégation antonienne.

Salon des créateurs

Un nouvel événement est dédié aux artisans chaque année depuis mai 2016 : le Salon des créateurs. Organisé par la Ville, il rassemble une soixantaine d'exposants à l'espace Vasarely. De quoi découvrir et acheter des objets uniques : bijoux, poterie, ceintures, mosaïques, céramiques, sacs, accessoires de mode, objets de décoration...

Street Art

Le traditionnel Carrousel de l'art s'est fait une nouvelle jeunesse depuis 2015. Les Antoniens qui exposent leurs œuvres en plein air partagent dorénavant la vedette avec les adeptes du street art. Ce mouvement urbain à base de pochoirs, stickers, collages, peintures à la bombe ou sculptures essaime à Antony. La Ville a accueilli de nombreux artistes antoniens et de renommée internationale, qui ont conçu des œuvres en direct. D'abord concentré dans le quartier Saint-Saturnin en 2015, l'événement s'est propagé à plusieurs lieux en 2016, comme la place Auguste-Mounié, le parc Raymond Sibille et le centre social et culturel du quartier du Noyer Doré.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Lien social pour tous

2018 Un nouvel espace destiné à l'ensemble des Antoniens et animé par eux a ouvert dans le quartier du Noyer Doré : le centre social et culturel, un lieu de rencontres et d'expression entre habitants de toutes générations.

Les murs restent, mais la vocation du lieu change : l'espace du Noyer Doré a laissé place, le 4 avril 2016, au centre social et culturel (CSC). Destiné autrefois aux habitants du quartier, le CSC devient un lieu d'expression et de rencontres entre les générations, ouvert à tous. Il fonctionne comme un incubateur d'idées pour créer du lien social en ville. Les habitants déterminent eux-mêmes les actions qu'ils souhaitent voir éclore. Le programme annuel a été présenté, lors d'une jour-

née de lancement le 18 septembre 2016. Il comprend des événements comme des kermesses, des trocs aux plantes, des fêtes de fin d'année ou des sorties culturelles au théâtre et au cinéma. Des ateliers sont aussi organisés : atelier cuisine, loisirs créatifs, stages de street art. Ces animations sont gratuites, à l'exception de certaines d'entre elles dont le coût est calculé en fonction des ressources du foyer. Ce projet mené notamment grâce à une subvention de

64 500 € de la Caisse d'allocations familiales, symbolise la métamorphose du quartier du Noyer Doré. Cet ensemble urbain est de plus en plus ouvert sur la ville, en particulier grâce à sa rénovation urbaine menée ces dernières années. ◉

Les habitants choisissent eux-mêmes les actions qu'ils souhaitent pratiquer



Dominique Thierry

Faire se rencontrer bénévoles et associations

Servir d'intermédiaire entre associations et bénévoles : c'est le rôle de France Bénévolat. Le responsable de son antenne locale tient une permanence le jeudi (10 h à 12 h), tous les quinze jours depuis septembre 2016. Une salle lui a été réservée par la Ville à l'espace Vasarely pour qu'il oriente et informe les personnes désireuses de s'engager dans une association.

2 M€

C'est le montant des subventions totales attribuées par la Ville aux associations dans le budget prévisionnel 2017. Ce chiffre est resté stable depuis le début du mandat.

SALLE DU MONT-BLANC

Un nouvel espace s'élève

La nouvelle salle du Mont-Blanc a été érigée en lieu et place de l'ancien bâtiment pour proposer un espace moderne aux familles et associations du Noyer Doré.

Faire du neuf plutôt que restaurer l'ancien. La Ville a appliqué cette formule avec la salle du Mont-Blanc : en 2013, la Mairie a démoli la maison du Mont-Blanc pour bâtir un nouvel édifice beaucoup plus grand, moderne et de meilleure qualité, au même emplacement. Le 10 décembre 2014, la nouvelle salle du Mont-Blanc a été inaugurée. Par le passé, les habitants étaient parfois contraints de quitter leur quartier pour louer une salle. Désormais, ils bénéficient d'un espace pour fêter un anniversaire, baptême, mariage ou autre événement à proximité de chez eux.

Toiture végétalisée

Cet équipement public, conçu par l'architecte Antoine Dacbert, également concepteur de la médiathèque Arthur Rimbaud, se remarque à sa façade argentée. Destiné à accueillir des manifestations familiales et associatives, l'édifice occupe une surface de 800 m². Il comprend une salle de 421 m², d'une capacité de 200 personnes assises. Elle est divisible en deux espaces grâce à une cloison rétractable.



Beaucoup de monde dans la salle du Mont-Blanc lors de la cérémonie Citoyenne du 23 juin 2016.

Hormis le hall, les vestiaires et locaux technique, l'équipement est agrémenté d'une terrasse en rez-de-chaussée et d'une cuisine. Le choix a été fait de construire une toiture végétalisée pour une meilleure isolation et pour des raisons écologiques. La verdure a également pris ses aises dans le square du Mont-Blanc

attendant à la salle, dont les 2 500 m² ont été réaménagés (voir p.7). Coût de la construction du bâtiment : 2,9 M€, dont une partie prise en charge par le Département (0,6 M€), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (0,2 M€) et la Région Île-de-France (0,15 M€). ◉

La Mairie a démoli le bâtiment pour en proposer un nouveau, moderne et de meilleure qualité.

SYSTEMATIC

Développer un éco-système local de l'innovation

La Ville a noué un partenariat avec le pôle de compétitivité Systematic pour renforcer son attractivité à destination des entreprises innovantes.



S'inspirer de la Silicon Valley américaine pour faire coopérer les acteurs économiques des territoires partout en Île-de-France : c'est l'ambition du pôle de compétitivité Systematic, avec lequel la Ville a signé un partenariat le 10 février 2016. Les 800 entreprises, organismes de recherche publics et privés qui en sont membres, forment un réseau professionnel pour favoriser les synergies, développer l'emploi local et l'innovation, notamment dans le numérique, l'électronique et l'informatique. Les premières graines de cette alliance ont été semées à Antony dès juin 2016 : une formation sur les achats innovants a été proposée aux entrepreneurs antoniens. Quelques mois plus tard, en octobre, l'espace Vasarely

a abrité un club open business, qui permet des rendez-vous entre professionnels. Plus précisément, ces rassemblements mettent en relation des acheteurs, généralement issus de grands groupes, et des fournisseurs de solutions ou produits innovants, souvent proposés par des start-up. Une réflexion sur le concept de « ville intelligente », plus souvent connu au travers de son anglicisme, « smart city », a été engagée lors de cet événement. Objectif : mettre les nouvelles technologies au service de l'amélioration des services publics au quotidien. Deux nouveaux Clubs Open Business se sont ainsi tenus sur ce thème en juin 2017 dans le nouvel espace Antonympole Innovation (voir ci-dessous) ◉

Le rendez-vous de l'emploi

Un événement dédié à l'emploi local a été instauré chaque année par la Ville depuis 2016 : le Forum de l'emploi, des métiers et de l'apprentissage. Des dizaines d'entreprises du territoire y ont proposé des offres en CDI, CDD ou des stages. Pôle emploi, des organismes de formation ou des chambres consulaires ont également été représentés. Organisé la première année dans la salle du Mont-Blanc, l'événement a déménagé et changé de dimension en 2017, lorsqu'il a intégré l'espace Vasarely. Les candidats ont pu préparer leur venue en répondant aux offres d'emploi déposées sur une plateforme numérique. D'autres ont postulé pour intégrer un dispositif de retour à l'emploi, ou ont participé à des ateliers d'aide à l'écriture de CV, de simulation d'entretien, de coaching ou autres.

9^e

Antony occupe la 9^e place d'une étude réalisée par *Le Figaro* sur la vitalité économique de 113 villes métropolitaines de plus de 50 000 habitants. Parmi les critères socio-économiques retenus : la croissance démographique, la santé des entreprises et du marché de l'emploi local, le niveau des infrastructures et des services, le niveau de vie moyen de la population.



Antonympole encourage l'innovation

Le quartier Antonympole a vocation à devenir un pôle économique important du territoire dans quelques années. Première étape de son renouveau, il accueille depuis 2016 un nouvel espace de travail appelé Antonympole Innovation. Les jeunes entreprises qui portent un projet novateur y sont hébergées dans un bâtiment de 590 m² de deux étages fraîchement rénové, équipé de la fibre optique et aménagé pour permettre aux salariés de se détendre. Elles bénéficient aussi du réseau formé par les occupants des lieux et surtout d'un tarif de location attractif : 150 € mensuel HT par poste de travail. Les candidats qui désirent y élire domicile sont soigneusement sélectionnés par un comité mis en place par la Ville. Il est composé d'experts de l'entreprise et de l'innovation qui étudient chacune des demandes.

Bibliothèque pour tous

Fin 2014, la Ville a passé une convention avec cette bibliothèque associative du quartier La Fontaine. Ce partenariat permet d'enrichir ses rayons jeunesse et DVD grâce aux documents autrefois proposés par le bibliobus, cette médiathèque municipale nomade, fermée la même année. Il offre aussi la gratuité totale dans les deux médiathèques de la ville aux lecteurs de moins de 18 ans. Gérée par des bénévoles formés et diplômés, la Bibliothèque pour tous propose plus de 5 000 livres.

244 790

C'est le nombre d'entrées au Sélect en 2016, soit 12 % de hausse par rapport à 2015. Le cinéma antonien, qui a rouvert il y a trois ans et demi, n'a jamais été aussi fréquenté.



ESPACE VASARELY

Un équipement tout-terrain

La Ville compte un nouveau bâtiment d'envergure pour accueillir les activités associatives, culturelles et autres depuis 2014.



C'était l'événement phare du début du mandat : l'espace Vasarely a été inauguré le 12 novembre 2014, en présence du Maire, Jean-Yves Sénant, du député et président du Conseil départemental, Patrick Devedjian, de l'architecte Nicolas Guillot et du fils de Victor Vasarely, antonien de longue date. Ce bâtiment compact et ouvert sur la place est identifiable à ses façades vitrées et ses angles arrondis. Sur trois niveaux, il comprend une petite salle de spectacle pouvant accueillir 200 personnes, une grande de 640 m², divisible en trois espaces grâce à des cloisons mobiles. Dédiée aux spectacles, concerts, congrès, conférences grâce à ses gradins de 500 places rétractables, elle peut aussi accueillir des réunions ou assemblées générales d'associations. Ces dernières sont d'ailleurs plus de cinquante à en profiter au moins une fois par mois et plus d'une vingtaine à se rendre ponctuellement dans l'une des huit salles associatives que compte l'édifice. L'espace Vasarely est aussi un lieu de répétition : trois studios insonorisés ainsi qu'une cabine d'enregistrement sont ouverts aux musiciens et groupes de musiques actuelles antoniens. La construction de ce nouvel équipement a aussi été l'occasion de réaménager la place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord pour l'ouvrir davantage aux piétons et redessiner les stationnements. ◉



3 500

Surface en m² du bâtiment

1 100

Capacité de la grande salle dans sa configuration maximale



127

Nombre de manifestations programmées un an après l'ouverture



La Maison des arts voit plus grand

L'édifice, niché au cœur du parc Bourdeau, accueille depuis plusieurs années des expositions de peintures, sculptures, photographies... Il a, depuis fin 2015, étoffé sa programmation en proposant une série d'actions culturelles (visites guidées, concerts, conférences...) basées sur une approche pédagogique qui apporte un regard nouveau sur les œuvres exposées. Objectif : élargir le champ de connaissances des visiteurs.

THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER

La culture en cœur de ville

2019 Le nouveau théâtre Firmin Gémier accueillera des spectacles vivants en centre-ville. Il ouvrira ses portes fin 2019.



Les Antoniens les plus anciens l'ont forcément connu : le théâtre Firmin Gémier a accueilli des centaines de spectacles en face de l'actuel marché pendant 45 ans. Après sa fermeture en 2011 pour cause d'amiante, les férus de théâtre ont pris l'habitude de se rendre à Châtenay-Malabry, au théâtre La Piscine, rebaptisé « théâtre Firmin Gémier/La Piscine ». Avec l'espace Cirque et le cinéma Le Sélect, il complète l'offre culturelle municipale mais oblige les spectateurs à se déplacer à Châtenay. Ils

pourront bientôt fréquenter deux lieux. Le nouveau théâtre sera construit rue Maurice-Labrousse en face de la médiathèque Anne Fontaine, et son parvis donnera sur l'entrée de la rue de l'Église.

Programmation savante et populaire

Il sera érigé sur une superficie de 700 m². Le bâtiment sera en partie enterré. Cette spécificité lui permettra de ne pas être plus haut que les immeubles voisins : entre 7 m pour sa partie la plus basse et 10,89 m. Il se fondra dans le paysage environnant grâce à un parvis et un alignement d'arbres plantés le long de la rue Maurice-Labrousse.

À l'intérieur, le théâtre Firmin Gémier comprendra un hall de 130 m² qui conduira à une salle de 450 places assises et 700 places debout selon sa configuration. Au premier étage, les visiteurs pourront se détendre autour d'un bar ouvert avant et après les spectacles. Le second étage abritera une salle de répétition, des bureaux, d'autres locaux pour les archives et le matériel technique. L'acoustique sera particulièrement étudiée car le théâtre devra accueillir dans les meilleures conditions des concerts de musique classique. Quant à la programmation, ce sera celle que nous connaissons depuis des années, celle de son directeur Marc Jeancourt. Les musiciens d'événements majeurs comme *Place au jazz* et les Rencontres internationales de la guitare y trouveront un écrin idéal pour leur art. ○



CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD

Nager dans les profondeurs

2018

Le complexe aquatique Pajeaud, sa fosse de plongée et un espace détente seront érigés d'ici à mars 2018 au sud de la ville. Ils remplaceront l'ancienne piscine des Iris.

Nager, plonger, se détendre... Voilà le triptyque qui sera proposé dans le quartier Pajeaud. Entre les immeubles en chantier des anciens terrains de l'IUFM et le collège Anne Frank, un nouveau centre aquatique sera livré en remplacement de la piscine des Iris. Il comprendra deux bassins construits par Vallée Sud – Grand Paris. Le premier s'étendra sur 525 m² et comptera huit couloirs de 25 m pour la nage sportive. Le second, sur 180 m², sera réservé à la nage ludique et sera doté d'une banquette massante de cinq places. Un autre espace consacré au bien-être proposera deux saunas de huit à dix places et un solarium en extérieur. La Ville a souhaité compléter cet équipement par une fosse de plongée attenante à la piscine. D'une profondeur de



Vue aérienne du futur centre aquatique.

20 m, elle sera le seul édifice de ce type dans le sud de l'Île-de-France et le 10^e en France.

Initiations pour tous

S'appuyant sur l'expertise de la Fédération française d'études et de sports sous-marins et les exemples existants de fosses, la Ville entend proposer les meilleures conditions possibles aux plongeurs. Cet équipement ne s'adressera pas seulement aux 250 licenciés des deux clubs de plon-

gée antoniens qui pratiquent jusqu'ici leur passion dans des piscines de deux mètres de fond ou en se rendant de temps en temps dans les fosses de Chartres ou de Villeneuve-la-Garenne. Il devrait attirer les férus de plongée de toute l'Île-de-France. Ici, ils pourront s'exercer sur plusieurs paliers de 1,20 m, 2 m, 3 m, 6 m et 12 m. Des formations et passages de niveau 1 de plongée seront proposés pour les plus motivés et des professionnels (policiers,

militaires...) viendront s'y entraîner. Mais la Ville souhaite ouvrir aussi ce lieu aux débutants pour qu'ils puissent s'initier à la plongée en bouteille ou en apnée, sous le contrôle de moniteurs diplômés. ○

La fosse constitue le seul édifice de ce type dans le sud de l'Île-de-France



Coup de jeune pour les Rabats

Le gymnase des Rabats a fait l'objet de travaux de rénovation. En extérieur, l'aire de jeu a été rénovée et une main courante a été installée. À l'intérieur du gymnase, le sol en béton a été remplacé par une surface plus souple en plastique. Une balustrade amovible a été installée pour faciliter la pratique du roller-hockey à Antony, où un club évolue en Nationale 2. Les peintures des murs ont également été refaites.



Pelouse synthétique à Velpeau

Les footballeurs antoniens profitent d'un nouveau stade en revêtement synthétique. Cette pelouse artificielle de haute qualité a été inaugurée le 16 avril 2016. De nouveaux vestiaires seront construits l'an prochain.

Un quadragénaire en forme

Outre la rénovation des courts de tennis et des pelouses synthétiques, le stade Georges Suant a bénéficié de travaux sur deux tribunes. La salle de musculation a été refaite et dotée de nouveaux appareils, les sanitaires publics ont été mis aux normes, les mains courantes du terrain d'honneur changées, tout comme le bac de saut en longueur. Malgré ses 40 ans, le stade Georges Suant est flambant neuf !

Nouveau gymnase pour Pajeaud

L'ancien gymnase Pajeaud, construit en 1960, a été déconstruit pour laisser place en septembre 2015 à une infrastructure toute neuve : elle comporte une grande salle de 504 m² dédiée en priorité au club de volley-ball et aux élèves de l'école élémentaire Pajeaud, ainsi qu'une salle de motricité de 60 m² pour l'école maternelle et le sports loisir. Coût des travaux : 2,9 M€, dont 1 M€ financé par le Département.



COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE

Un chantier d'envergure

2017 Le chantier du complexe sportif La Fontaine s'achève : ses deux gymnases seront livrés d'ici à la fin de l'année. Les abords de l'équipement seront aussi réaménagés.

Ils peuvent déjà préparer leur short et leurs tennis : les sportifs antoniens bénéficieront bientôt d'un nouvel équipement pour se dépenser. Le chantier du complexe sportif La Fontaine, après un arrêt à

l'été 2015 lié à l'installation du toit, avance désormais à grande vitesse. Ce projet de 5 235 m² à l'architecture remarquable, qui se distingue déjà grâce à sa toiture dorée en Tecu Gold®, un alliage de

cuivre et d'aluminium, comprendra deux gymnases. Le premier sera propriété du Conseil départemental et s'étalera sur une surface de 1 714 m². Réservé en journée aux élèves du collège pour la pratique de sports collectifs, il sera doté d'un mur de tir à l'arc et d'une salle multi-activités. Le soir, le week-end et pendant les vacances, les associations antoniennes prendront le relais.

Mail piéton vers La Fontaine

Le second gymnase, réservé à la Ville, est encore plus grand. Ses 3 539 m² abriteront une grande salle avec un plafond à

onze mètres pour les sports qui ont besoin d'une certaine hauteur, une salle de boxe, un dojo, et un mur d'escalade de 16 m. Une tribune de 500 places permettra d'assister à des compétitions de haut niveau. Un club-house, des locaux techniques et des bureaux compléteront l'ensemble. L'accès au complexe sera facilité par la construction d'un parking de 100 places en sous-sol. Le parvis devant le collège, ainsi que le parc attenant, seront réaménagés. Un mail piéton sera créé entre la place de la Résidence et l'entrée du bâtiment. Coût des travaux : 15 M€, financés par la Ville et le Conseil départemental. ○



Courts de tennis relookés

Il est désormais plus agréable d'exercer ses revers et smashes au stade Georges Suant. Quinze terrains ont été rénovés : six courts en terre battue synthétique permettant une pratique toute l'année, six

en extérieur en résine et trois en moquette aiguilletée. Ces équipements ont été inaugurés, le 8 octobre 2016, en présence du futur président de la Fédération française de tennis, Bernard Giudicelli.

Au total, les Antoniennais disposent ainsi de 19 courts, gérés par le Tennis club d'Antony. Ces nouveaux terrains ont contribué à la montée historique du Tennis club d'Antony en Nationale 4.





CITOYENS

Démarches en un clic

Un nouveau portail numérique a été mis en ligne pour faciliter les relations entre les Antoniens et l'administration municipale.

L'« Espace Famille » a laissé place à l'« Espace Citoyens » depuis juillet 2016. Plus simple, plus ergonomique et totalement sécurisée, cette plateforme numérique permet aux Antoniens d'effectuer de nombreuses démarches administratives. En se connectant à ville-antony.fr/demarches, il est par exemple plus facile d'inscrire ses enfants aux centres municipaux de loisirs, de payer ses prestations périscolaires et la cantine, de demander des actes d'état civil, de s'inscrire sur les listes électorales, de réserver ses places pour des événements municipaux. Depuis le tableau de bord, il est possible de suivre l'avancement de ses demandes, d'informer la mairie d'une modification de ses coordonnées... Ce portail donne accès à un « coffre-fort » virtuel, dans lequel chacun peut archiver ses documents numérisés. Il s'adapte à tous les types d'écran (tablettes, smartphone, ordinateur) et se veut plus intuitif. Pour aider les Antoniens à créer leur « compte citoyen », la Ville a publié des tutoriels vidéo qui présentent aussi toutes les fonctionnalités offertes par ce nouvel outil. Le lancement de l'« Espace Citoyen » s'inscrit dans une politique de simplification de l'accès aux services publics. À terme, l'ambition de la Ville est de créer un point d'accès unique, moderne et efficace pour la plupart des démarches administratives. Par ailleurs, les bureaux du rez-de-chaussée ont été rénovés pour les services Population et Affaires générales, avec la mise en place de bornes automatiques réduisant les temps d'attente des administrés. ○

Créer un point d'accès unique, moderne et efficace pour la plupart des démarches administratives



6 720

Comptes personnels actifs sur l'« Espace Citoyens », soit 10,8 % de la population antonienne



2 577

Inscriptions sur les listes électorales



62

Demandes d'actes d'état civil (mariage, naissance, décès) par jour

INTERNET

Refonte numérique

Le site web de la Ville, ville-antony.fr, a fait peau neuve pour faciliter la recherche d'informations et la navigation des internautes.

Un bon en avant numérique : le nouveau site web de la Ville a été peaufiné pendant des mois avant d'être mis en ligne à l'automne 2016. Il offre aux Antoniens un espace numérique plus moderne, plus ergonomique et plus complet. Le design arbore le nouveau logo et la charte graphique de la Ville qui n'avaient pas évolué depuis 1991. Les pages s'adaptent à n'importe quel support (ordinateur, tablette, téléphone), ce qui garantit un confort d'utilisation. Les contenus sont également plus faciles d'accès depuis la page d'accueil : vidéos et photos, démarches en ligne, petites annonces, flux des réseaux sociaux, publications comme *Vivre à Antony*. L'agenda a été enrichi : il est possible de faire une recherche par date ou de filtrer ses requêtes par thème pour sélectionner les événements avec plus de précision. Une rubrique est par ailleurs dédiée aux associations, une autre à l'histoire de la ville. Les férus de culture et les jeunes peuvent aussi naviguer sur un portail spécifique dans lequel sont agrégées toutes les informations qui les concernent. Une newsletter sur chacune de ces thématiques est dorénavant envoyée. La dernière refonte du site web était intervenue en 2010. ◉



Smart city et open data

L'anglicisme « smart city » désigne un nouveau concept traduisible par la formule « ville intelligente ». Celui-ci facilite la vie des citoyens dans la ville par l'utilisation des nouvelles technologies. Un groupe de travail a été mis en place depuis début 2017 par la Ville. La réflexion a également été engagée lors du club open business, organisé en octobre 2016 à l'espace Vasarely, entre des élus et des entreprises innovantes. La Ville pourrait par exemple mettre à profit son savoir-faire dans la production d'énergie renouvelable et la gestion à distance des consommations pour optimiser l'efficacité énergétique du futur quartier Jean Zay (voir p.5). Autre notion sur laquelle planche la Mairie, l'open data : ce mouvement en plein essor consiste à diffuser gratuitement les données numériques collectées par une organisation, considérées comme un bien public d'intérêt général.

Conseil en vidéo

En Conseil municipal, les élus se réunissent pour voter les décisions qui concernent la vie publique locale. Depuis février 2015, la Ville diffuse en direct sur son site Internet ce moment important de la vie démocratique antonienne. Les élus y prennent la parole pour présenter les délibérations, échanger leurs arguments, préciser les orientations municipales. Une équipe de quatre professionnels filment en intégralité les débats et installent une régie à chaque séance pour permettre la retransmission sur ville-antony.fr. Les vidéos sont également consultables en replay. Un système d'indexation permet un accès direct aux débats d'une délibération choisie.



BUDGET

Volontariste et rigoureux

La santé financière de la Ville d'Antony lui permet de réaliser son programme d'investissements sans accroître son endettement de manière significative et sans augmenter les impôts locaux.

La réalisation de ce programme s'effectue dans un contexte de plus en plus difficile pour les collectivités locales. Les dotations de l'État, qui représentaient une part importante des ressources communales, diminuent chaque année. Et, en outre, les communes sont appelées à contribuer chaque année davantage au fonds de péréquation intercommunale, qui soutient les budgets des communes moins favorisées. Au cours des trois dernières années – 2014, 2015, 2016 – la Ville a perdu ainsi 6,6 M€ de ressources annuelles sur un budget de fonctionnement de 86 M€.

Les économies de gestion qu'elle a réalisées ont permis toutefois à la Ville d'Antony d'absorber les deux tiers de cette perte de ressources. L'excédent du budget de fonctionnement, qui atteignait 16,3 M€ en 2014, s'établira en 2017 à 14,3 M€, et, de ce fait, la Ville conserve l'essentiel de sa capacité d'investissement.

Faible coût de la dette

Pendant les trois premières années de ce mandat – 2014, 2015, 2016 – l'ensemble des investissements réalisés a dépassé les 100 M€. Ils devraient s'établir, pour les trois prochaines années – 2017, 2018, 2019 – à 90 M€, ce qui portera le montant total des investissements réalisés pendant les six ans du mandat 2014-2020, à 190 M€. Grâce à la capacité d'autofinancement qu'elle conserve, et aux subventions reçues



RESSOURCES

6,6 M€

Ressources perdues par la Ville depuis le début du mandat suite à la baisse des dotations de l'État et la hausse du fonds de péréquation intercommunale.

14,3 M€

Excédent du budget de fonctionnement ou différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Ce chiffre, élevé, pérennise le financement des investissements.

de l'État, du Département, de la Région et de la Métropole, la Ville réalisera son programme d'investissements sans accroître son endettement de manière significative. De 130 M€ à fin 2017, la dette de la Ville devrait diminuer progressivement au cours des prochaines années pour s'établir à 120 M€ en 2020, contre 113 M€ en 2013. Et, surtout, le coût que représente la dette pour le budget communal, c'est-à-dire les intérêts que paie la Ville, est extrêmement faible. Il ne dépasse pas 2,1 M€ en 2017. Le taux moyen de la dette n'est que de 1,6 % et il ne devrait guère évoluer au cours des prochaines années.

La Ville d'Antony n'a donc aucune raison d'augmenter ses taux d'imposition, qui

sont stables depuis 2009. Le taux de la taxe d'habitation n'est que de 11,4 % pour la part communale, l'un des taux les plus bas des villes de taille comparable. ○

FISCALITÉ

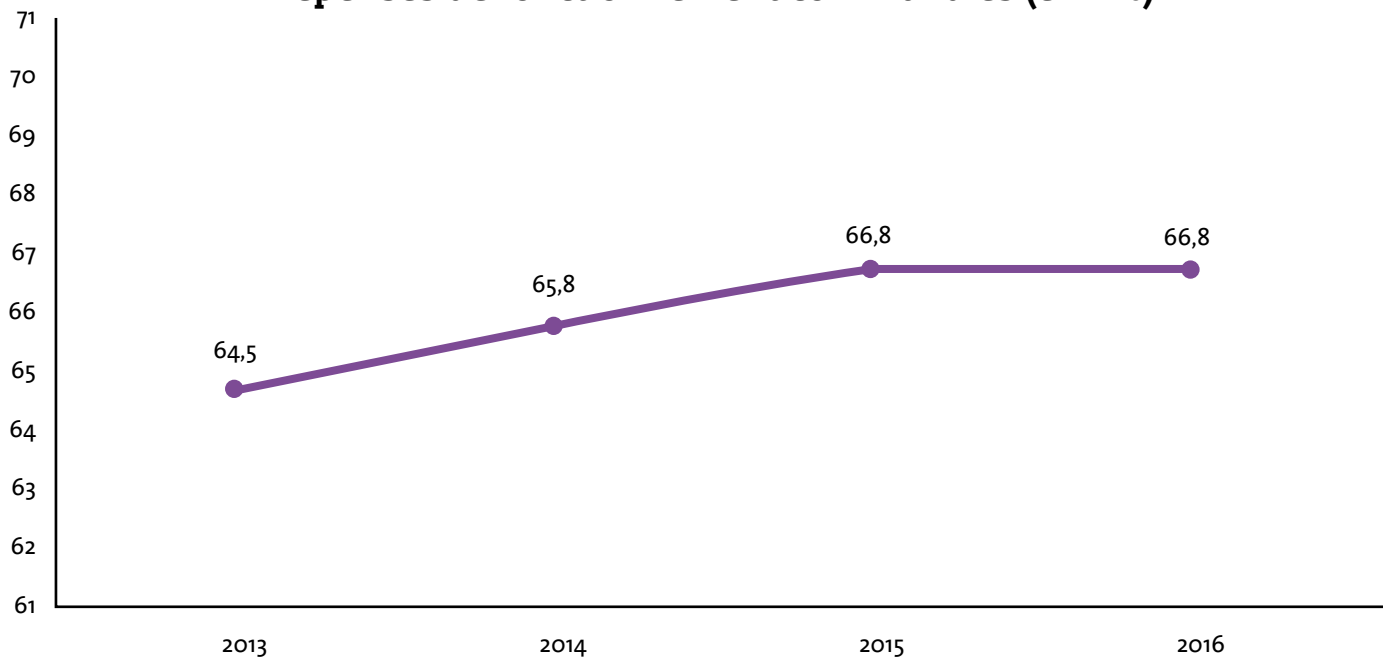
11,4 %

Taux de la taxe d'habitation votée par la Ville, stable depuis 2009

5^e

Antony a le 5^e taux de taxe d'habitation le plus bas de France sur les 84 villes de la même strate démographique

Dépenses de fonctionnement communales (en M€)



INVESTISSEMENTS

100 M€

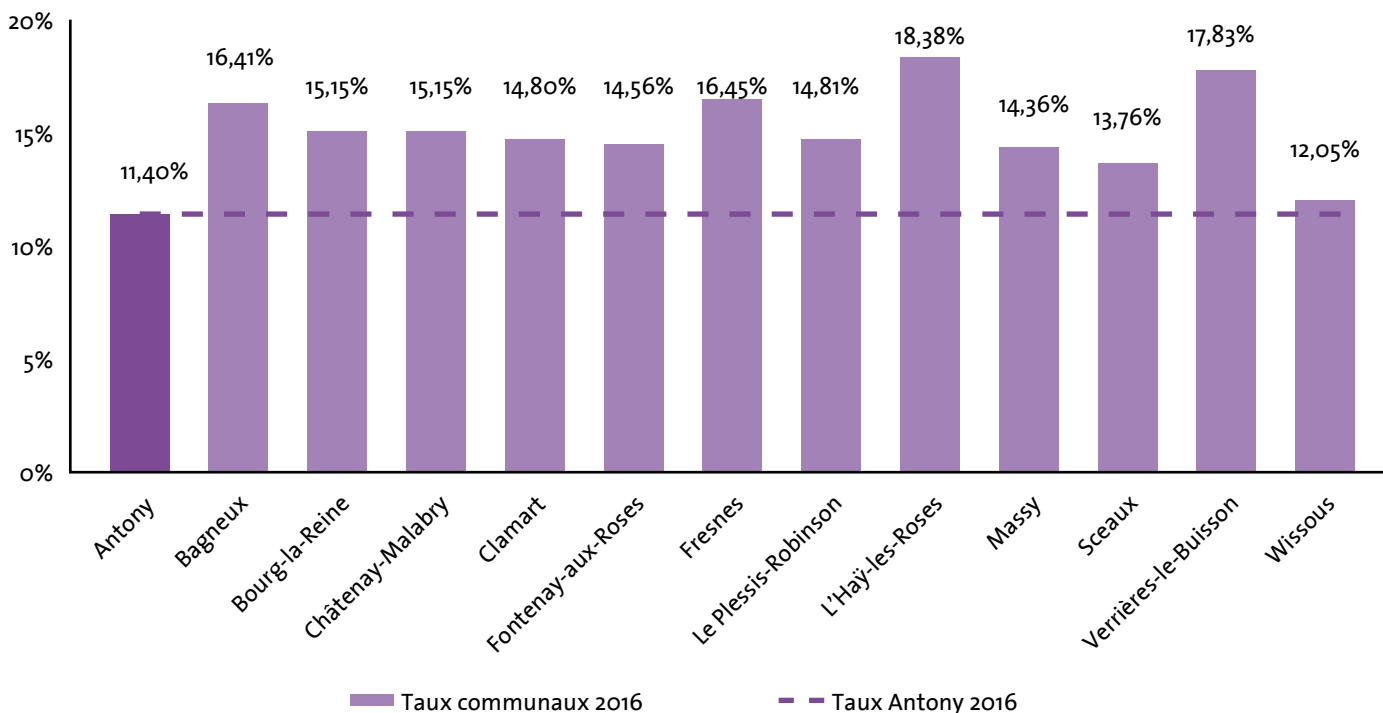
Investissements déjà réalisés depuis 2014

190 M€

Total des investissements réalisés d'ici la fin du mandat

Cette stratégie volontariste présente un double intérêt. Investir est nécessaire car c'est un moyen de rendre la ville plus agréable au quotidien, de renforcer son attractivité tant pour les particuliers que pour les entreprises qui ont besoin d'infrastructures pour se développer. Investir est également sans risque dans la mesure où la Ville maintient un niveau d'autofinancement élevé et que les taux d'intérêt sont faibles.

Taxe d'habitation (taux communaux hors intercommunalité) : Antony et les villes voisines en 2016





Nos perspectives



Vous avez pu le constater tout au long de ce bilan à mi-mandat, une bonne partie de nos engagements sont d'ores et déjà tenus et d'autres projets seront réalisés d'ici l'échéance de 2020. Mais la vie d'Antony ne va pas s'achever en 2020. Il nous faut voir plus loin, il nous faut tracer les perspectives de ce que sera notre ville dans les années 2020-2030. Nous y travaillons.

Dans la continuité de l'aménagement de la Place du Marché qui doit s'achever fin 2019, il faut rendre la rue Mounié, notre principale artère commerciale, plus accueillante en apaisant la circulation routière et en donnant plus de place aux piétons, ce qui ne pourra qu'avoir des effets bénéfiques sur le dynamisme de notre commerce de centre-ville. Le remplacement de l'entrée du parking côté rue Mounié par une entrée et une sortie côté RD920 y contribuera.

Par ailleurs, pour réduire la fracture que crée la ligne du RER B, nous réfléchissons à l'aménagement d'une dalle au-dessus des voies entre les deux ponts, qui pourrait se faire en complément de la rénovation de la gare routière que prépare la RATP. Notre cœur de ville, rééquilibré par la construction du nouveau théâtre rue Maurice Labrousse, s'en trouvera plus convivial et plus attractif qu'aujourd'hui.

Nous travaillons aussi à la rénovation future du quartier Pajeaud et tout particulièrement du centre commercial de la Bièvre et de l'environnement des tours, qui, comme l'opération de rénovation urbaine réalisée au début des années 2000 au Noyer Doré, rendra au quartier Pajeaud une nouvelle jeunesse. Les deux nouveaux quartiers, que nous concevons aujourd'hui, mais

qui vont se construire dans les années 2020, les dix hectares du quartier Jean Zay sur le site de l'ancienne résidence universitaire et les 40 hectares du quartier Antonympole à la limite de Massy et de Wissous, seront exemplaires au plan environnemental. Ils feront une place importante à la verdure, mais aussi aux nouvelles technologies en matière de développement durable, de production locale d'énergie, de gestion technique des bâtiments et de réseaux intelligents. Jean Zay a vocation à être un quartier étudiant avec des lieux de rencontre et des équipements adaptés à ce rôle, et Antonympole, avec ses 3 000 logements autour de la future gare du Grand Paris Express, sera un nouveau pôle de centralité, mais aussi un quartier d'entreprises innovantes qui, grâce à la ligne 18, s'établiront en lien avec le Plateau de Saclay.

Ces deux nouveaux quartiers seront conçus dans l'esprit des « smart cities », des « villes intelligentes », et c'est à cette fin, en particulier, qu'Antony a engagé un partenariat avec le Pôle de Compétitivité Systematic, qui est le pôle du numérique en France. Ces nouvelles technologies, nous allons les mettre à profit, pour améliorer sans cesse les relations des services municipaux avec les administrés et les citoyens. Nous voulons faire d'Antony une ville toujours mieux connectée pour faciliter la vie des habitants, pour mieux diffuser les informations, pour les faire mieux participer aux choix des projets et à leur suivi, via les réseaux sociaux.

Voilà comment nous voyons l'avenir d'Antony.

Retrouvez-nous sur antonypourtout.fr.



A.-L. Hage (EELV) J.-M. Feuillade (CZA) Marité Charrier (PS) Pierre Rufat (PRG) Camille Le Bris (PS)



Plus de justice et plus de citoyenneté

Depuis trois ans, notre groupe municipal a décidé d'être une minorité constructive. Nous avons défendu :

- des finances plus justes
 - une révision de la grille tarifaire injuste car elle pénalise les familles démunies et pèse sur les classes moyennes,
 - une renégociation des emprunts « toxiques » qui ont coûté jusqu'à un million d'euros d'intérêt par an,
 - un budget de l'Action sociale davantage tourné vers les actions à caractère social.
 - des services pour le public
 - une mise en place de menus scolaires « bio » certains jours afin de promouvoir les productions locales,
 - un renforcement des effectifs de la police municipale, cinq agents ne peuvent pas faire face aux incivilités de tous ordres et à la vigilance des quartiers,
 - un engagement résolu en faveur des énergies renouvelables, comme la géothermie, et des économies d'énergie par la rénovation du parc de logements sociaux,
 - la construction de logements sociaux pour répondre aux demandes des familles antoniennes et inscrire notre ville dans le cadre de la loi des 25%.
 - une concertation sur les grands projets
 - elle était cosmétique pour l'aménagement de la place du marché ; le choix va être annoncé sans aucun débat public ; elle est absente pour l'aménagement d'Antonympole,
 - aucune information officielle sur l'avancement des travaux pour la ligne TGV Massy-Valenton,
 - elle est souhaitée dans tous les quartiers, à l'instar du Conseil citoyen créé cette année au Noyer Doré à la satisfaction des habitants.
- Certaines de nos propositions ont été reprises, c'est tout l'intérêt de notre démarche que nous allons poursuivre durant les trois ans restant.



Quel bilan de la majorité municipale à mi-mandat (fin)?

Antony, ville solidaire, fraternelle, égalitaire ? Des slogans qui ne s'appliquent pas aux quartiers excentrés. Une inégalité qui touche surtout les jeunes.

Les associations sportives, à quelques exceptions près, accueillent en majorité des enfants du centre ville et de la coulée verte.

Quelle mixité sociale dans les écoles du Noyer doré ? Des îlots résidentiels, hautes barrières, double code d'accès, est-ce le « bien vivre ensemble » ?

D'où viennent les jeunes qui fréquentent le « 11 » ? Pas de réponse de la municipalité depuis 3 ans que l'opposition le demande.

Le centre social et culturel initialise des activités formidables, autant éducatives, que de loisir, ou culturelles, surtout orientées vers les familles. Qu'en est-il pour les adolescents ? À l'heure de la panacée de la vidéosurveillance, l'ouverture d'une Maison des Jeunes et de la culture ne serait-elle pas un formidable lieu d'éducation citoyenne, artistique, de réalisation de soi, en dehors de la cellule familiale ou scolaire ?

Isabelle Delpéch – idelpech@wanadoo.fr



Un bilan de mi-mandat largement négatif pour la majorité municipale

Un bilan de mi-mandat de la majorité municipale qui se caractérise par de nombreuses fermetures de services publics, une augmentation chaque année des tarifs municipaux s'apparentant à des impôts déguisés, des projets d'aménagement urbain sans véritable concertation avec les Antoniennais à l'exemple de la place du Marché et d'Antonympole, ou l'approbation de la Métropole du Grand Paris.

Nous sommes décidément bien loin d'une politique engagée au service de tous les Antoniennais et mise en œuvre dans leur seul intérêt.

Contact : francois.meunier21@laposte.net



Que penser d'un maire qui publie un numéro spécial du magazine municipal consacré entièrement à son bilan de mi-mandat ? Chaque publication mensuelle de « Vivre à Antony » est déjà le support de propagande de son autosatisfaction.

Comment répondre avec argumentation en ayant qu'un seul espace d'expression inférieur à un quart de page ?

Avant tout, dénoncer l'absence récurrente de concertation :

- La zone d'aménagement Jean Zay.
- L'aménagement du centre-ville, et le déplacement du théâtre Firmin Gémier.
- Le centre d'accueil et d'orientation à destination des migrants (dont le nombre est passé maintenant à 200 environ).
- La fosse de plongée, avec son déficit à venir, car ce ne sont certainement pas les cotisations des clubs de plongée avoisinants qui combleront l'amortissement de la construction et les frais d'exploitation.

La gestion ? Parlons-en :

La durée de remboursement de la dette de la ville, est de 9 années, selon les comptes fournis.

Les impôts locaux n'augmentent pas (pour l'instant), mais tous les tarifs municipaux ont été majorés régulièrement.

Toujours moins de service pour les Antoniennais.

L'été dernier les bureaux d'accueil de la population ont été entièrement réaménagés pour une modernisation dans un style du passé. Des bureaux type année 60 sont censés mieux accueillir la population, sauf que... Il est devenu désormais très compliqué de renouveler un document officiel : prise de rendez-vous sur un serveur qui ne prend pas en compte votre demande, impossibilité permanente de joindre le service... Manifestement les restrictions budgétaires sont imposées aux équipes qui gèrent les services.

Transparence ?

Nous déplorons que le genre du maire refuse toute communication financière au sujet des dépenses et voyages concernant les jumelages.

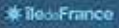
La réforme des rythmes scolaires ?

Le maire a coché la case en assumant le coût, mais les activités prévues à l'origine éducatives et pédagogiques sont proches de la garderie.

Et pour terminer, car nous n'avons plus de place, nous regrettons le manque d'anticipation du maire sur les conséquences préjudiciables des modifications en début d'année des collectes des ordures ménagères sur la ville.

Contact : aripa.alain2@orange.fr

theatrefirmingemier-lapiscine.fr



saison
17
antony | châtenay-malabry
18
théâtre
musique
danse
cirque

(PÔLE
NATIONAL
CIRQUE





4€ À 7€

la séance au

SÉLECT

POURQUOI PAYER PLUS ?



Le Sélect | 10, avenue de la Division-Leclerc